sa séance du 5 avril, il s'est prononcé d'une façon plus heureuse. Nous extrayons des annales parlementaires un extrait de son discours :

« L'honorable M. Lambert a parlé de la reprise du » réseau téléphonique de Courtrai. L'échéance n'est pas » arrivée, mais je verrai, s'il est possible de reprendre » cette ligne à bref délai. Lors de la reprise, je crois pouvoir établir des réseaux auxiliaires à Ypres et à Mouscron. »

Nous espérons donc avec les commerçants de toute l'agglomération frontière, que ce projet aboutira à la satisfaction générale.

— *Le 1er mai.* — Dans la journée de samedi, la gendarmerie de Mouscron a été renforcée par des détachements des brigades voisines; 25 gendarmes de Roulers, St-Genois, Herseaux, Courtrai, Avelghem et Oostroosbeke ont été ainsi répartis sur les différents points des environs.

— *Chronique des poulaillers.* — Dans la nuit du vendredi à samedi, un voleur s'est introduit dans le poulailler d'un pauvre ouvrier, L. Evrard, de St-Ackaire, et lui enleva 4 poules et un coq.

— *Entre époux.* — Samedi, vers midi, un nommé P. Dackmyn, rentrant au logis en état d'ivresse, saisit une louche en fer, et sans y mettre plus de forme, en asséna un violent coup sur la tête de sa femme, J. Leudeus. La pauvre vieille — elle a plus de 64 ans — la figure couverte de sang, est allée porter plainte à la gendarmerie.

L'expulsion de M. de Chirac. — L'agence Dalziel annonce que M. de Chirac, qui avait envoyé aux journaux belges une lettre dans laquelle il affirmait que la représentation organisée par lui pour le 4 mai prochain ne serait en rien blessante pour la morale publique, vient d'être expulsé.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX* — *Déclarations de naissances du 30 avril.* — André Honorez, rue des Filatures, 20. Suzanne Desmettre, rue Sébastopol, cour Delisle, 22. — Désiré Vanneghem, rue des Longues-Haies, cour Roussel, 43. Jeanne Wittebolle, Hôtel-Dieu. Alphonse Naems, Hôtel-Dieu. — Palmyre Cabaret, Hôtel-Dieu. — Elise Bouequey, Hôtel-Dieu. — Albert Vandekerkhove, rue Archimède, cour Cliquet, 6. — Camille Bombeck, rue Bernard, 21. — Auguste Willem, rue du Pile, cour Duhamel, 11. — Marie Vanraemdonck, rue de l'Ommelet, 70. Benoit Demeulenaere, rue d'Iéna, 36. — *Mariages.* — Pierre Dubois, 21 ans, boulanger, rue Saint-Jean, 53, et Marie Demarez, 25 ans, journalière, rue des Longues-Haies, 27. — Bruno Peereboom, 27 ans, tisserand, rue de la Basse-Masure, 2, et Marie Bourlez, 28 ans, servante, quai de Rouen, cour Bourlez. — Antoine Fassaux, 22 ans, ajusteur, rue Sébastopol, 97, et Eugénie Deveirman, 21 ans, visiteuse de pièces, rue Bernard, 88. Constant Dierick, 42 ans, ourdisseur rue Daubenton, 186, et Pauline Imbrecht, 38 ans, giletière, rue Daubenton 152. — Charles Lersberghe, 27 ans, tailleur, rue de Rome, 46, et Justine Debouver, 21 ans, soigneuse, rue Solferino 10. — *Déclarations de décès du 30 avril.* — Delory, présenté sans vie, rue de la Balance, 7. — Marie Brunecel, 32 ans, rue des Longues-Haies, 60. — Charles Kerckhoven, 7 mois, rue de Lannoy. Rosalie Vanbellinghem, 3 ans, Hôtel-Dieu. — Cécile Delplace, 41 ans, rue du Parvenu 15.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 30 avril.* — Marie Mennier, rue de Marseille. — Henri Ferroen, rue de la Cité. Hortense Vandevaeyve, rue de la Latte. — Hélène Mullie, Bas-Chemin. Jules Grimonprez, rue Jean Legrand. Paul Grandin, rue Verte. — *Publications de mariages.* — Louis Dumortier, 27 ans, ferblantier, et Elisa Ghislain, 32 ans, moulineuse. Jean Hardy, 44 ans, sapeur-pompier, et Laure Dewerpe, 26 ans, sans profession. Jean-Baptiste Desbonnet, 24 ans, tisserand, et Adèle Vanseveren, 23 ans, dévideuse. Henri Tiberghien, 64 ans, journalier, et Christine Léonard, 28 ans, sans profession. Edmond Fourmentin, 22 ans, tailleur, et Hélène Liétard, 20 ans, sans profession. — Frédéric Buyssens, 18 ans, tisserand, et Romanie Dhaese, 19 ans, dévideuse. Marie Lepers, 29 ans, tisserand, et Laurence Tanghe, 30 ans, bobineuse. — Pierre Boute, 29 ans, garçon boulanger, et Virginie Glaezs, 31 ans, sans profession. — Arthur Ducatteau, 25 ans, boulanger et Jeanne Foucher, 22 ans, couturière. — *Mariages.* — Paul Destrumaux, 26 ans, magasinier, et Gabrielle Odoux, 24 ans, repasseuse. Florimond Phalempin, 38 ans, maçon, et Odile Cousin, 30 ans, servante. — Louis Dumoulin, 26 ans, ferblantier et Antoinette Christiaen, 22 ans, moulineuse. — Jean Dessauvages, 25 ans, magasinier, et Clémence Vandeynze, 25 ans, piqurière. — Arthur Tiberghien, 24 ans, tisserand, et Catherine Ducoulombier, 23 ans, bobineuse. — Alexandre Delcourt, 31 ans, voyageur de commerce, et Andréa Bonloigne, 24 ans, sans profession. Paul Catry, 30 ans, brasseur, et Léonie Wattel, 20 ans, sans profession. Henri Dubus, 26 ans, tisserand, et Sidonie Beatrice, 22 ans, visiteuse. *Déclarations de décès du 30 avril.* — Zoé Lepers, 27 ans, repasseuse. Edouard Branin, 5 mois, rue du Collège. — Jeanne Legrand, 1 an, rue du Tilleul.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DHONDT-DESROUSSEAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Henriette-Adelaïde-Sophie-Hortense DHONDT, décédée à Roubaix, le 28 avril 1892, à l'âge de 5 ans et 1 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels qui auront lieu le dimanche 1er mai, à 3 heures 1/2, en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Ommelet, 158, à 3 h. 1/2.

Les amis et connaissances de la famille BOGHAERT-MULIER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Madeleine-Marie-Julia BOGHAERT, décédée à Roubaix le 29 avril 1892, à l'âge de 3 ans et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 1er mai, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alouette, 63, à 3 h. 3/4.

Les amis et connaissances de la famille Désiré WIBAUX-MULLIEZ qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame Aimée-Héloïse-Joseph MULLIEZ, épouse de M. Désiré WIBAUX, décédée à Lille, le 22 avril 1892, dans sa 43e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 1er mai 1892, à 9 heures, et aux Convoi et Services Solennels, qui auront lieu le lundi 2 dudit mois, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le même jour, à 6 heures. L'assemblée à l'église Saint-Martin.

Les amis et connaissances de la famille COULON-CUVELLIER sont informés du décès de M. Joseph CUVELLIER, décédé subitement à Saint-Pol (Pas-de-Calais), le 29 avril 1892, dans sa 78e année.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 2 mai 1892, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur François-Louis SCALBERT, époux de Dame Mélanie VELGHE, décédé à Roubaix, le 2 avril 1892, dans sa 63e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 2 mai 1892, à 8 heures, pour le repos de l'âme de Dame Maria DESBUQUOIS, épouse de Monsieur Arthur BAERT, décédée à Roubaix, le 27 mars 1891, dans sa 24e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le lundi 2 mai 1892, à 8 heures 1/2, pour le repos des âmes : de Monsieur Louis-Edouard DELBART, décédé à Estaimbourg, le 3 avril 1891, dans sa 73e année et de Dame Sabine FERRAILLE, décédée à Roubaix, le 23 septembre 1877, dans sa 73e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 2 mai 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Léonie SENELAR, veuve de M. Carlos FRERE, pieusement décédée à Roubaix, le 2 avril 1892, dans sa 78e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église de Croix, le lundi 2 mai 1892, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Léonard DUPUIS, rentier, décédé subitement à Croix, le 21 mars 1892, dans sa 67e année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Croix, le lundi 2 mai 1892, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Angèle-Mathilde SORY, épouse de M. Pierre HUS, décédée à Croix, le 9 mai 1891, dans sa 28e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 2 mai 1892, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur François PAUL, époux de Dame Zélie DASPRET, décédé à Roubaix, le 16 avril 1891, dans sa 43e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix le lundi 2 mai 1892, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Elisa ORTIO, épouse de M. Charles QUAGHEBEUR, décédée à Roubaix, le 17 mars 1892, dans sa 59e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'ENFANT

C'était le 12 brumaire de l'an II. Sous un ciel livide, chargé de neige, Delphine, ci-devant comtesse d'Athis, enveloppée d'un épais manteau, descendait de fiacre sur le Pont-Neuf, à Paris, au pied d'un arbre de la Liberté que coiffait un bonnet rouge.

Aussitot, un homme, adossé au socle d'où l'on venait d'arracher la statue de Henri IV s'approcha d'elle et, retirant son bonnet de fourrure, salua avec courtoisie.

Ses cheveux étaient coupés à la Titus. Il était vêtu d'une carmagnole en guenilles, sans cravate.

Elle reconnut sous cet habit M. Desprès, naguère avocat au Parlement, et le plus jeune de tous.

— Maurice, lui dit-elle, vous êtes tout-à-fait comme il faut. Mais le salut ne va pas avec le costume. Je vous ai demandé de vous trouver ici, Maurice, pour me conduire au tribunal révolutionnaire.

— Moi, Delphine; vous conduire aux bourreaux!

— Vous savez bien que c'est aujourd'hui qu'ils jugent mon vieil ami Lefebvre, accusé de fédéralisme.

— Je le sais, Delphine, et je sais qu'il ne vivra plus demain.

— Et moi, Maurice, je sais seulement que je lui dois mon témoignage. Je l'ai entendu, dès le 12 juillet 91, se prononcer pour la République ; je puis prouver qu'à cette époque on lui a offert la place de gouverneur du dauphin et qu'il l'a refusée, contre mes avis, d'ailleurs. J'ai mille preuves de son patriotisme et je les apporte à ses juges.

— Ils ne vous écouteront pas. Ecrivez, faites parler, mais n'allez pas là.

Elle le regarda d'un air suppliant :

— Mon ami, ne me faites pas peur; si vous saviez comme les foules m'effraient et quelle peine j'ai à faire mon devoir... J'y vais en tremblant et parce qu'il le faut.

— Moi, vous conduire à votre perte!

— Puisque vous m'aimez, Maurice, vous ne voudriez pas que je sois lâche!

— Ce que vous tentez est inutile!

— Il n'est pas inutile de faire son devoir. Je ne vous cache rien. Je vous ai montré ma faiblesse. Mais, vous-même, que penseriez-vous de moi si, cédant à vos conseils, je retournais dans ma petite maison d'Auteuil?

— Allons! s'écria Maurice Desprès.

Elle lui prit le bras et ils suivirent le quai en parlant à voix basse de l'homme que son courage avait conduit au sanglant tribunal.

— Notre ami, dit Madame d'Athis, s'était caché rue du Mail, *chez une excellente femme*, Madame Aubry, à qui j'achetais des dentelles. La retraite était sûre. Mais Lefebvre la quitta pour ne pas compromettre sa bienfaitrice. Il put sortir de Paris et gagner Sèvres; mais il fut reconnu dans un cabaret de ce village par des jacobins qui le ramenèrent à Paris et le firent enfermer à la Bourbe, d'où il a été transféré à la Conciergerie pour être jugé.

— Je vous remercie, Delphine, de m'avoir appelé près de vous.

— Je ne pouvais appeler que celui que j'aime à partager mes dangers.

Comme ils tournaient l'angle que fait la tour carrée de la grosse horloge, ils virent une multitude d'hommes armés s'agiter devant les grilles du palais de justice. Alors elle quitta le bras de M. Desprès.

— Ne me quittez pas des yeux, Maurice. Je n'aurais plus de courage, si je ne me sentais plus sous votre regard. Mais, dans mon intérêt et pour mon salut, ne m'accompagnez pas de manière à être vu avec moi. Que j'aie l'air d'être seule. Mon instinct m'avertit que je serais moins en danger si je me livre seule aux bêtes.

Sous la douceur impérieuse du regard de Delphine, il s'arrêta, et puis, ayant franchi la grille, il suivit de loin la jeune femme, qui traversait la cour du Palais de Justice, au milieu des sabres et des piques.

La foule était presque impénétrable sur les degrés du grand escalier qui donnait accès aux diverses salles du tribunal révolutionnaire. De cette foule en sabots, en carmagnole, en bonnet rouge, montaient des chants et des cris.

On parlait dans les groupes de justice sommaire et de massacres en bloc; on accusait la lenteur du tribunal; trop enclin à sauver les coupables. Des marchands de journaux parcouraient la foule en criant:

« Voilà la liste des gagnants à la loterie » de la très-sainte guillotine. Qui veut voir » la liste? Demandez la grande trahison de » Joseph Lefebvre, ci-devant médecin du » traitre Capet. Demandez la conspiration » de l'infâme Lefebvre pour provoquer le » massacre des patriotes. »

Delphine avait traversé la place, elle montait les degrés.

— Où vas-tu, citoyenne? lui demanda rudement un porteur de carmagnole qui montait à la porte une faction volontaire.

— Citoyen, je vais où l'on juge Joseph Lefebvre. Je suis témoin.

Il ne répond rien; mais une horrible femme qui tenait un enfant dans ses bras, cria qu'on ne devait pas laisser approcher des juges les femmes aristocrates capables de les corrompre:

— Celle-ci, disait la tricoteuse, montrera son visage, ses larmes ; elle se pâmera et elle fera tourner la tête à tout le tribunal. Ces gueuses font des hommes tout ce qu'elles veulent. Et voilà comment on arrête la justice et comment on sauve tous les Jean-foutre qui affament le peuple,

Delphine, entrée dans le palais, s'avançait de toute la finesse de ses petits pieds vers la salle du tribunal révolutionnaire, où le greffier lisait l'acte d'accusation. Desprès, à la faveur de sa carmagnole, la suivit sans être inquiété.

Cependant les cris de la tricoteuse firent le tour de la place et y ranimèrent la colère, l'envie et la haine.

— Hélas! disait-on de toute part, nous n'avons plus Marat! nous avons perdu notre ami. Depuis que les méchants l'ont tué, les aristocrates relèvent la tête. Mais, ils auront beau faire, il faudra bien qu'ils la crachent au panier. A mort les conspirateurs! A la guillotine, les ennemis du peuple! Joseph Lefebvre à la guillotine! Les enjôleuses, les faux témoins, les aristocrates, à la guillotine!

L'affaire Joseph Lefebvre se jugeait; l'interrogatoire était terminé. On allait entendre les témoins. D'instant en instant, le peuple apprenait, par l'intermédiaire des citoyens présents dans la salle, des épisodes grossièrement altérés, qui allaient se déformant de bouche en bouche, jusqu'à ce que la sottise et la haine eussent achevé d'en changer la figure.

C'est ainsi qu'on raconta, dans la cour du Palais, que l'infame Lefebvre feignit de préparer des médicaments aux pauvres et leur donnait en réalité du poison.

Quand on apprit qu'un témoin, une femme déposait en sa faveur, un souffle terrible de colère s'éleva ; « C'est sa complice, qu'on la guillotine avec lui ! »

A ce sujet d'interminables disputes, nourries d'ignorance et de cruautés, grosses de bêtise, s'allongeaient, s'enflaient d'heure en heure. Peu à peu, on s'impatienta : la condamnation se faisait attendre. Erreur ou mensonge, des bruits d'acquittement commençaient à courir et soulevaient une immense rumeur. Les cris redoublaient : « Mort aux faux témoins! » Les septembriseurs se pressèrent sur les marches et voulurent forcer la porte.

Elle s'ouvrit. Delphine d'Athis parut. A la vue du peuple qui la menaçait, elle resta droite et blanche sur le plus haut degré. Un cercle de bras nus, de poings fermés, de sabres l'enveloppait.

Maurice, qui avait quitté l'audience sur ses pas, fit un mouvement pour se jeter entre elle et la foule.

D'un imperceptible signe de tête, elle l'arrêta. Cependant les cris de mort redoublaient, les femelles couvraient de leurs glapissements aigus les grognements rauques des mâles avinés. La plus hideuse de toutes ces créatures, celle qui, depuis plusieurs heures, animait la foule et tenait un enfant dans ses bras, fit un pas en avant, et mettant un poing sur le visage de Delphine.

— On va te saigner, gueuse!

Alors un colosse velu, demi nu, écarta les femmes, retroussa les manches de sa chemise et leva son sabre.

Madame d'Athis, se sentant pâlir, mordit ses joues froides pour y ramener le sang. Elle compris qu'instinctivement ils attendaient, pour la frapper, qu'elle donnât un signe de peur et s'avouât la victime. Son air d'innocence auguste, son regard de vierge la protégeaient encore.

Elle promena lentement les yeux sur la foule et, remarquant l'horrsble mère qui la menaçait, elle s'approcha d'elle et lui dit ;

— Vous avez un bel enfant.

A ces mots, les plus doux qu'elle eût jamais entendu, cette mère, se sentit remuée dans ses entrailles. Des larmes lui montèrent aux paupières.

— Prenez-le! dit-elle.

Et elle le tendit à Delphine qui le prit dans ses bras et descendit, en lui souriant, l'escalier du Palais, tandis que la foule incertaine, émue, étonnée, s'écarta devant elle.

Elle traversa ainsi la cour avec son innocent protecteur. Elle était hors de danger. Quand elle franchi la grille, elle remit l'enfant à sa mère sans prononcer une parole. Mais une de ses larmes avait coulé sur les langes.

Maurice Desprès l'avait devancée. Il la fit entrer dans le fiacre qui les attendait et disparurent bientot.

L'enfant l'avait sauvée.

LES FRAUDES DES CONSCRITS

On ne saurait imaginer les fraudes de toutes sortes employées par certains conscrits pour essayer de se faire réformer. La plupart du temps ces fraudes sont tellement grossières que les médecins militaires fort experts en la matière, ont vite fait de constater la supercherie; quelques malins néanmoins réussissent, trompant avec une habileté consommée l'examen le plus attentif.

Les «trucs» peuvent se diviser en trois catégories : les maladies simulées, les maladies provoquées et les maladies dissimulées (ces dernières moins rares qu'on pourrait le supposer). Regardez le gaillard qui s'avance.

Le voilà debout sur une toise, jetant un regard d'envie sur l'écharpe de M. le maire; les talons sur la même ligne, les bras pendants le long du corps les mains ouvertes et la paume dirigée en avant.

— Quel beau soldat! murmure le général.

Hélas! les hommes d'une constitution irréprochable sont rares! L'Apollon que nous avons devant nous est épileptique — il le prétend du moins. Du reste, l'émotion aidant, une crise éclate subitement, et le malheureux simule admirablement plusieurs des symptômes de l'épilepsie; il triomphe même des épreuves faites par les médecins pour constater l'insensibilité; cependant l'adroit farceur ne peut imiter les changements de coloration de la face. Trois ans de caserne le guériront radicalement.

Mais passons : celui-ci est atteint de paralysie partielle, maladie assez facile à simuler Malheureusement, chaque paralysie a ses caractères particuliers qui échappent au simulateur, mais non au médecin. Aussi la supercherie est-elle facilement découverte. Les faux paralytiques n'ont pas encore trouvé le moyen d'obtenir l'atrophie du membre, la décoloration de la peau, la flaccidité des chairs, l'abaissement de la température, etc. Cela viendra peut-être.

Voici un malade atteint de tremblement habituel. Sa gesticulation est extraordinaire mais il imite maladroitement les contractions musculaires saccadées qui produisent le tremblement et se font avec une grande vivacité et en plusieurs temps. Au régiment, on lui apprendra à mieux décomposer.

Quelques conscrits qui se prétendent idiots et crétins se présentent ensuite. Mais la sagacité des médecins est en garde, et ces intéressants jeunes gens seront l'objet d'une enquête sérieuse.

La teigne faveuse est assez fréquemment simulée. On emploie pour cela de l'acide azotique en guise de pomade ou déposé goutte à goutte sur le cuir chevelu. Mais l'absence de l'odeur caractéristique du favus décèle la fraude. On ne saurait penser à tout.

Les myopes et les sourds abondent. Mais pourquoi le faux sourd évite-t-il le regard du médecin et prend-il un air hébété, feignant de ne pas comprendre qu'on s'adresse à lui, alors que le véritable sourd, au contraire, cherche à saisir par le mouvement des lèvres le son des paroles de l'interlocuteur ?

La difformité du nez peut entrainer l'exemption : aussi un conscrit se déclare-t-il parfois affligé d'un énorme polype. Le médecin lui chatouille doucement les cavités nasales ; ce petit exercice est bientôt suivi d'un formidable éternuement qui provoque un fou rire. Dire que quelques conscrits ne reculent pas devant l'orreur de s'introduire dans les narines, pour mieux simuler le mal de petites éponges imbibées de matières putrides!

Il est également facile de provoquer des ulcères, et autres maladies du même genre, par l'application de substances irritantes, mais nous préférons terminer en signalant quelsques frandes moins répugnantes.

Le défaut de poids, par exemple, peut être un cas d'exemption. Or, depuis l'apparition des méthodes de Succi et autres jeûneurs célèbres, on arrive à des résultats surprenants. Les crachement de sang sont aussi des plus simples à obtenir : il suffit de s'introduire sous la langue une boulette d'encre rouge, soit d'appliquer une sangsue à la gencive. D'autres provoquent des vomissements de sang par l'absorption de sang de bœuf ou d'aliments imprégnés de carmin.

Enfin, les hommes d'un mètre 54 — le minimum — trouvent le moyen de perdre quelques millimètres soit par des marches forcées, soit en courbant légèrement la colonne vertébrale. On fait alors étendre le sujet sur le sol de façon à redresser le torse; puis, en raison de son aptitude à la marche, on envoie le conscrit grandir dans un bataillon de chasseurs.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 avril. — Le marché est très ferme. L'amélioration que nous avons à constater tient surtout à des rachats inusités par la réponse des primes. On suppose du reste que la journée de demain se passera sans incidents graves.

Amélioration presque générale sur les actions de nos grandes sociétés de crédit. Le Foncier est à 1190, la Banque de Paris cote 608.75. Le Crédit Lyonnais a de bonnes demandes à 765. On recommence à pousser le Suez. Il finit à 2807.50 bien que les dernières recettes ne soient pas aussi bonnes.

Les fonds étrangers sont très fermes. Les vendeurs poussés dans leurs derniers retranchements sont obligés de se racheter sur l'Italien qui est en grande hausse à 89.67 1/2. L'Extérieure est à 59.17/32. Le Portugais est en avance sur hier à 27 1/4.

En Banque, les valeurs de cuivre varient peu. La Morena cote 120. La part de Soufres romains est à un cours avantageux pour acheter. Voici les cours de réponse de primes des principales valeurs. 3 0/0 96.85. Italien 89 37 1/2, Suez 2692.50, Foncier 1187.50, Extérieure 59 7/16, Portugais 27 3/16, Turc 4 0/0 19,87 1/2.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

REVUE FINANCIÈRE DE LA SEMAINE

Paris, 30 avril. — Les affaires sont toujours bien calmes.

La liquidation s'annonce comme devant être la reproduction exacte de ses devancières sans qu'on se préoccupe du Dahomey, ni des explosions de dynamite. La situation de place en ce moment prime tout.

Il ne me semble pas que le marché porte de trop lourds engagements et chacun sait que les disponibilités n'ont jamais été plus abondantes. La prorogation des engagements sera donc facile.

Le 3 0/0 est à 96.80.

Les sociétés de crédit ont peu varié.

Le Crédit Foncier est à 1185. Les obligations foncières et communales sont fermes.

La Banque de Paris est à 607,50. Ce cours ne laisse plus de marge à la baisse.

La Société générale est à 467,50 et varie peu en raison de son excellent classement.

Hier a eu lieu l'assemblée des actionnaires du Crédit Lyonnais. Le président du conseil d'administration a rappelé les développements que la société a pris depuis dix ans et il a exprimé la confiance que ces développements se poursuivraient dans les exercices prochains.

Ces paroles ont été accueillies avec beaucoup de faveur. Le Crédit Lyonnais se ferme à 767,50.

La Banque d'Escompte fait 160 fr. Notons l'avance importante de la société des immeubles de France à 477.50.

Nos grands chemins sont calmes. Fermeté des obligations des chemins de fer économiques.

Le Suez est moins ferme. Bonne tenue des chemins méridionaux à 619.

La rente italienne est en hausse à 89,39. La question des économies militaires est posée : elle ne peut pas être résolue du jour au lendemain, mais le temps, le bon sens et disons-le aussi, la nécessité doivent forcément amener la diminution des budgets de la guerre et de la marine.

L'Extérieure est à 59 1/4. Le change s'est amélioré. Reste à savoir si cette amélioration est bien naturelle.

Le Portugais est à 26 15/16. Il n'y a aucun motif plausible aux mouvements qui agitent ce fonds, tant que l'accord ne sera pas fait avec le gouvernement portugais.

En Banque, les valeurs de cuivre continuent à être très mouvementées.

Nous parlons bien entendu du Rio et du Tharsis. Ce sont des valeurs que la spéculation devrait bien abandonner.

Au milieu de ces agitations des valeurs cuprifères la Morena continue sa marche en avant. On sait que ce n'est pas une valeur de spéculation.

La part de Soufres Romains continue à manifester de bonnes tendances. Les résultats de l'exploitation sont de plus en plus satisfaisants.

L'action Phosphate de France est à 562,50. Il y a peu d'alea sur cette valeur, tandis qu'au contraire on peut espérer de gros revenus et une large plus-value.

En moins de 6 mois l'action a monté de 60 francs au-dessus du pair et comme cette année la consommation de Phosphate est énorme, il en ressortira évidemment une nouvelle hausse.

Notons la progression constante des recettes de la compagnie des chemins de fer de Porto-Rico. L'obligation est à 180. DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

Catholiques et Républicains, rallions-nous

Par LUDOVIC KARVET, de l'Université de Paris.

Dédié aux catholiques et à tous les patriotes de France.

En vente à la librairie du *Journal de Roubaix*. Prix : **1. fr. 50.** 50490

CHAMP DE FOIRE

HIPPODROME ROUBAISIEN. Boulevard Gambetta. Direction: R. Lenka. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Spectacle à 8 heures. — Dimanche 1er et lundi 2 mai. — Représentation de gala. Nouveaux débuts : Mlle Artizelli, écuyère du Cirque de Madrid. — Miss Mood, célèbre gymnaste et MM. Icare et Marty, dans leurs doubles sauts périlleux et exercices extraordinaires. — M. Donnetty et sa meute savante, du nouveau cirque de Paris. — Succès, M. Rochez, le célèbre jockey de New-York, dans ses exercices et sauts sur un cheval nu. — Daphnis et Chloé, « fin de siècle », pas de deux équestres sur deux chevaux par Miss Maudi et M. Harry. — Miss Sarah, dans ses exercices et scènes à travertissements à cheval. — Miss Doria, dans son travail surprenant sur un cheval sans selle. — Pour la 1re fois : Un Voyageur dans l'embarras, scène comique par M. Ch. Chalphal et l'inénarrable Auguste Guion.

Jeudi et dimanche, à 3 heures de l'après-midi, Matinées Enfantines. La représentation aura la même importance que celle du soir et sera terminée par une Pantomine-comique. — Prix des places : Loges et fauteuils, 3 fr. ; Pourtours, 2 fr. ; Premières galeries, 1 fr. 25 ; Deuxièmes galeries, 0,60 c.

THEATRE MORIEUX. Marché au Charbon, Place de la Liberté. — Aujourd'hui, à 3 heures de l'après-midi et à 8 heures du soir et jours suivants. Grandes représentations. Le célèbre théâtre pittoresque maritime Morieux de Paris. Troupes variée des artistes automates mécaniques, dépassant toute croyance. — Prix des places : Représentation du soir : Fauteuils numérotés, 1 fr. 50 ; premières, 1 fr.; secondes, 0,75 c. ; galeries, 0,50 c. Représentation du jour : Fauteuils, 1 fr. ; premières, 0,75 cent. secondes, 0,50 cent.; galeries, 0,25 cent.

Pour vous en préserver

Pour vous préserver de bien des maladies nous ne saurions trop vous répéter : ayez cerveau, estomac et ventre libres. Pour cela recourez aux **Pilules Gicquel**, remède si efficace contre la constipation, la bile et les glaires. Elles vous préserveront des maux de tête, du manque d'appétit, des maux d'estomac, des migraines, des congestions. Ces bienfaisantes **Pilules Gicquel** empêcheront maladies de cœur, du foie, hydropisie, paralysie. 30546d

AU PETIT PARIS

14, Grande-Rue, ROUBAIX

(Près la Grande-Place)

SPECIALITÉ DE LINGERIE

Bonneterie, Chemiserie, Trousseaux et Layettes

OUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ

Chemises, Pantalons, Camisoles, Jupons blancs et couleurs, pour dames et fillettes, de **0,95** c. à **35** francs.

Matinées et Peignoirs couleurs, depuis . **2 25**

Flanelle pour dames, feston main, à . . **1,75**

Tabiers blancs et couleurs, pour fillettes, et fantaisie pour dames.

Layette complète pour **12** fr., comprenant tout ce qui est nécessaire à la naissance du bébé.

Pelisse cachemire brodée soie, doublée soie (propriété de la maison), article valant **40** fr. vendu **19** francs.

Robes de baptême, Capotes, Chapeaux dentelle blanche, Chapeaux couleur à **0,75** c. Dormeuse à **1** fr. **95** c.

Taies d'oreillers, Draps de lit, Serviettes de table et de toilette, Mouchoirs blancs et couleurs, Couvertures piquées, Rideaux, Dossiers, etc.

CHEMISES BLANCHES

toutes faites et sur mesure, pour hommes et jeunes gens.

Regates, Nœuds blancs et couleurs.

Chaussettes, Flanelle, Caleçons toile et coton, etc., etc.

EXPOSITION DE TOUS CES ARTICLES

Jeudi et Vendredi-Saint et jours suivants

AU PETIT PARIS

PRÈS LA GRANDE-PLACE

57240 – 28419

COMPAGNIE DU GAZ DE ROUBAIX

pour l'Eclairage, le Chauffage et la Force Motrice

CUISINE AU GAZ

Pour favoriser l'emploi du gaz de chauffage pour la cuisine, durant la saison d'été, époque pendant laquelle son usage est particulièrement commode, la Compagnie du gaz de Roubaix fera poser, par ses agents, sur la demande des intéressés, depuis le 1er mai jusqu'au 15 septembre prochain, des compteurs additionnels destinés à marquer exclusivement le gaz consommé pour le chauffage et qui se paie **quinze centimes** le mètre cube. Ces compteurs seront placés après ceux d'éclairage et alimenteront les réchauds-cuisinières que la Compagnie du Gaz met **gratuitement** à la disposition de ses clients.

Pour prendre connaissance des conditions et pour signer les polices d'abonnement s'adresser à l'Usine à Gaz, rue de Tourcoing, 58, ou à sa succursale, rue Saint-Georges, 14. 61616—30498

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

1. **Prêts hypothécaires à long terme, amortissables dans un délai de 10 à 75 ans.**

Intérêt 4f 80 par an, portant l'annuité à 4f 67 % pour un prêt de 75 ans.

Le capital n'est jamais exigible.

L'emprunteur peut, quand il le désire, rembourser tout ou partie du prêt, en profitant de l'amortissement déja effectué.

2. **Prêts aux départements et aux communes pour toute durée, avec ou sans amortissement et sans aucune commission** : intérêt 4 f. 20 % par an.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER Au CRÉDIT FONCIER de FRANCE, rue des Capucines, 19, à Paris,

et à M. Thierry, à Lille, 22, rue Jean-sans-Peur, directeur de la succursale du Crédit Foncier, pour le département du Nord. 27556

COFFIN et GABREL

48, Rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE BATIMENTS

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

PIERRES & MARBRES

SIMILI PIERRE, PLAFONNAGE

ADRESSES COMMERCIALES de Roubaix-Tourcoing

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines en métal. **Edouard Defretin**, 15, rue Plutarque. 501

Carton Jacquard, Vincenzi, d'armure et d'apprêts. Dépôt de la fabrique **Théodore Véron**. Papiers de toutes qualités, Désiré **PECKRE**, Tourcoing.

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — **PAUL HONORÉ**, rue de Fabricants, 28.

Le directeur-gérant ALFRED REBOUX.

Imp. Alfred Reboux, 17, rue Neuve, Roubaix.

ton père m'ont repoussé parce que je suis pauvre, parce que je ne suis rien, parce que je suis d'une humble naissance... eh bien ! je veux que ma mort laisse un regret...

— Et ils veulent te marier... et tu te marieras avec un autre.

— Ils se passeront de ton consentement... Tu te marieras...

Voici quelle est ma résolution... Je suis un homme... n'essaye pas de me la faire changer... La France, tu le sais, vient de déclarer la guerre à l'Autriche... Je vais demander de faire partie de l'armée dirigée sur l'Italie... Si mon régiment n'est pas désigné d'office, j'obtiendrai cette faveur, grâce à mes notes... En Italie, je te jure que je me ferai tuer à la première bataille... Ton père et ton frère n'entendront plus parler de moi...

— Je ne veux pas vivre et te voir à un autre, n'est-ce pas ?... Eh bien, je mourrai... Adieu, Marguerite... Ton amour a rendu mon enfance et ma jeunesse infiniment heureuses... Je n'aurai pas eu à me plaindre de la vie... Je suis encore parmi les privilégiés...

Et seule elle répétait :

— Je ne veux pas que tu meures, je t'aime.

Et la folie s'emparait d'elle. Ils s'aimaient. Ils ne se reverraient jamais. Lui, peut-être, allait tomber loin d'elle, dans quelque champ où il mourrait le visage tourné vers le ciel, les mains crispées dans l'herbe, envoyant un dernier souvenir à celle qui avait été tout son rêve et toute sa vie.

Elle avait beau chasser cette idée, cela lui revenait comme un horrible cauchemar.

— Non, non, disait-elle... Cela ne peut pas être, je ne le veux pas, je ne le veux pas !...

Lorsqu'elle s'enfuit :

— A toi pour jamais ! dit-elle... pour jamais ! !

Elle s'enfuyait vers le château.

Marguerite passa devant le buisson de houx et de genêts derrière lequel tout à l'heure Patoche s'était assis.

Elle ne vit pas, derrière cette haie verte, la figure glabre de l'intendant qui la poursuivait d'un sourire ironique.

Elle marchait toujours en son rêve, mal réveillée, ivre encore.

Elle disparut, au lointain de l'avenue.

Et Patoche, debout, clignant l'œil, tout en débourrant méthodiquement sa pipe avec un os de lièvre pendu à sa blague, Patoche murmurait :

— Faudra voir ! Faudra voir ! !

Et sans doute qu'une pensée cynique traversa cette tête de gredin astucieux et lâche, sans doute aussi qu'une espérance de lucre facilement gagné lui apparut soudain, s'il était habile, car sa mâchoire se détendit, ses yeux se bridèrent et il éclata de rire — mais d'un rire bizarre qui le secouait des pieds à la tête, la bouche largement fendue — sans qu'il fit aucun bruit...

— Faudra voir! Faudra voir !

Et lui aussi, comme l'enfant, reprit le chemin de Malpalu.

Ne calculant plus avec le respect de l'autorité paternelle, n'ayant plus une mère pour la conseiller, la guider, la fortifier, trop chrétienne pour s'oublier, aimant trop Julien pour n'être pas sa femme, Marguerite fit consacrer son mariage en Angleterre ; désormais rien ne pouvait la séparer de Celui que la bénédiction du ciel avait fait son mari. Mais le départ forcé de Julien vint la torturer, elle se demanda si cette faute de résistance à son père n'était pas punie par cette séparation, et le monde si prêt à condamner, croirait-il à une union qui n'avait pu être proclamée ?... Dès lors le remords s'empara d'elle ; car elle n'en scandaliserait pas moins tout le monde ! son frère serait capable de la démentir pour assouvir sa vengeance, et si d'un côté sa conscience la rassurait d'un autre elle lui reprochait sa résistance ; et son frère, même convaincu, feindrait toujours d'ignorer.

VII

Pendant les semaines qui suivirent, Marguerite reçut encore quelques lettres de Julien.

Elle avait suivi avec angoisse les phases de la guerre qui devait aboutir à la défaite de l'Autriche et à l'émancipation de l'Italie. La guerre était sanglante. Chaque fois que dans les journaux elle lisait le chiffre officiel des blessés et des morts, son cœur se serrait atrocement.

— N'était-il point parmi les morts, le bien-aimé ?

Ne le reverrait-elle donc jamais ?

Pourtant, elle lui avait écrit la dernière fois :

« Il faut que tu vives, Julien, l'honneur te le commande. Que deviendrais-je si tu n'étais plus là pour me protéger ?... Il faut que tu vives, Julien, et je vais te donner un espoir qui te rattachera à l'exemplaire... Je suis mère... Et je suis seule ici pour me défendre contre les outrages, contre les violences peut-être, lorsqu'on saura !... Les uns ne me croiront pas, d'autres blâmeront ma résistance, garde précieusement cette lettre, Julien; et mets-là contre ton cœur... Elle te préservera des dangers qui te menacent. Elle écartera de toi la mort... Je t'aime Julien ! »

Cette lettre parvint-elle à son adresse ?

Elle l'ignora, car ce fut à partir de cette époque qu'elle ne reçut plus aucune nouvelle de l'officier.

Elle eut beau écrire encore des lettres pressantes,

Il ne répondait pas.

Les batailles se livraient, les bulletins de victoire étaient publiés, suivis, hélas ! des chiffres funèbres indiquant que ces triomphes avaient été chèrement achetés.

Et un jour, parmi la triste et longue liste des officiers tués ou blessés à Magenta, elle vit un nom modeste, qui semblait se faire petit parmi les autres, ne point vouloir attirer l'attention sur lui.

Ce nom était celui de Jullien Rémondet.

Elle le relut cent fois, ne voulant pas en croire son regard. Elle considérait que c'était une cruauté, une injustice. Elle ne pleurait pas.

Elle était hébétée comme si quelque chose de très lourd lui fût tombé sur le crâne.

Si hébétée, si abattue, qu'elle ne voyait pas une mention particulière en face du nom de Julien.

Et cette mention, placée là comme une espérance portait :« Disparu ».

Quand elle eut repris un peu de sang-froid, quand elle lut ce mot, elle secoua la tête. Elle ne se dit pas que Julien pouvait avoir été fait prisonnier. Disparu ne voulait dire ni blessé ni mort. Ne pouvait-il revenir ?

Elle ne se dit rien de tout cela. Pour elle, c'était la fin.

Du reste, le silence de Julien était bien fait pour la convaincre. S'il n'était pas mort, il écrirait.

Il avait été convenu que dès son retour, leur union serait proclamée. Marguerite redoutait tant son frère qu'elle avait voulu se marier avant de se séparer de Julien ; ce lien sacré lui donnerait toute la force pour résister.

Même blessé grièvement, il trouverait bien le moyen de lui envoyer un mot pour la rassurer.

La paix fut signée à Villafranca.

Les troupes rentrèrent en France au milieu de l'enthousiasme des populations.

Le calme se fit peu à peu autour de ce drame.

On compta les morts — de chaque côté, sinistre bilan.

Et Julien Rémondet, disparu, fut compté au nombre des morts; elle considérait cela comme une injustice de Julien envers sa conscience et elle-même. Elle n'avait pas mérité cet abandon. Si Julien avait cherché la mort, Julien était coupable.

Ce fut un triste été qu'elle passa ainsi.

Le désespoir où la jetait la mort de Julien, l'angoisse, tout cela la rendit malade. Elle tenait de sa mère, la pauvre Thérèse tant aimée de M. de Cheverny, une nature nerveuse et délicate. Elle ne pouvait résister à d'aussi rudes assauts.

Elle prit le lit, soignée par sa tante, à Malpalu.

Ce fut à la vieille demoiselle qu'elle dut faire ses aveux, tout en larmes et si faible qu'elle ne semblait pas devoir vivre, A chaque heure elle demandoit à Dieu de lui donner du courage.

A cette époque, Antoine de Pontalès était seul en France, son père venant de partir pour New-York, où il voulait examiner et acheter de nouvelles machines destinées à simplifier beaucoup l'industrie de la filature.

Son séjour en Amérique devait être assez long, mais comme Antoine avait la direction des affaires et depuis longtemps la signature sociale, il était parti sans inquiétude.

Ce fut donc à Antoine que la vieille tante éplorée, confuse de l'aveu qu'elle venait d'entendre, écrivit ce que Marguerite lui avait confié.

Antoine était à Dieppe depuis quelque jours. Il accourut aussitôt à Malpalu.

Il y arriva le soir même du jour où la lettre lui était parvenue. La première personne qu'il rencontra, en entrant au château, fut Patoche. L'intendant salua humblement son jeune maître, Antoine, préoccupé, ne lui rendit même pas son salut. Il entra au château, pendant que Patoche le suivait de ses petits yeux sombres, où luisait je ne sais quelle méchanceté.

Et il prévoyait probablement, pour l'avenir, quelque vague intrigue, car il se dit, à demi-voix, avec un hochement de tête :

— Ça se gâte ! ça se gâte ! Faudra voir... Faudra voir...

Mademoiselle de Pontalès était descendue à la rencontre de son neveu. Elle était, nous l'avons dit, presque infirme et s'appuyait péniblement sur deux cannes, les jambes et les bras tremblants, la tête agitée d'un perpétuel roulis. Très ridée et comme ratatinée, elle avait de bons yeux timides et quoique toujours souffrante, un sourire sur les lèvres.

Antoine était pâle et sa colère serrait si violemment sa machoire qu'il put à peine prononcer :

— Où est-elle, cette malheureuse ?

— Dans sa chambre... malade... alitée.

Et comme il s'élançait dans l'escalier, elle lui cria :

— *Prends garde, je t'en supplie...* Tu peux la tuer. .

Mais il ne l'entendit pas. Il entrait chez Marguerite. Alors l'infirme, lentement, très lentement, monta l'escalier appuyée sur ses deux cannes et branlant la tête. Elle connaissait la dureté de son neveu. Elle connaissait la timidité de Marguerite. Son cœur de femme pardonnait tout, elle voulait, de toute sa faiblesse, — la faiblesse est une arme aussi — protéger la pauvre femme.

La chambre de la jeune femme était grande, toute tendue de tentures, de portières, de tapis bleus.

(A suivre.) JULES MARY.

AVIS AUX SOCIÉTÉS. — Les sociétés qui confient l'impression de leurs affiches, circulaires et réglements à la maison Alfred Reboux, rue Neuve, 17 ont droit à l'insertion gratuite dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*.